



CONFIRMATION DE RABAIS DE FLOTTE / DE LA DUREE DE DETENTION

Confirmation de la flotte

La société confirme que le collaborateur/la collaboratrice mentionné(e) se trouve dans un rapport de travail fixe ou que le véhicule a été immatriculé au nom de ladite société

Société:

Adresse:

NPA / Localité:

Lieu/Date

E-Mail: Tel.
(pour demander des précisions)

.....
Nom, prénom et fonction en majuscules **Signature - individuelle obligatoire (+ Sceau)**

.....
Nom, prénom et fonction en majuscules **Signature - collective obligatoire (+ Sceau)**

Détenteur du véhicule (selon permis de circulation)

Nom, prénom/société :

Adresse:

NPA / Localité

Téléphone

E-mail :

Le détenteur/La détentrice du véhicule susmentionné confirme par sa signature avoir pris connaissance des conditions suivantes et les accepter :

1. La mise en circulation du véhicule se fait exclusivement au nom de la personne susmentionnée ou la société

2. La durée de détention minimale du véhicule est de 6 mois

(Avec sa signature, le détenteur/la détentrice du véhicule donne son accord, afin que Mercedes-Benz Suisse SA puisse vérifier, auprès du service des automobiles compétent, le respect de la durée minimale de détention de 6 mois du véhicule vendu sur la base de cette confirmation. Si tel n'est pas le cas, le détenteur du véhicule concerné a l'obligation de rembourser à l'agence de vente le rabais initialement accordé)

Protection des données

Vous trouverez des informations détaillées sur le thème de la protection des données dans nos informations sur la protection des données, disponibles sur www.mercedes-benz.ch

.....
Nom, prénom et fonction en majuscules **Signature obligatoire**

Données relatives au véhicule (à remplir par le partenaire de vente)

Marque / Modèle..... N° de châssis.....

N° WB Plaques de contrôle

Précisions pour le partenaire de vente de Mercedes-Benz Suisse SA :

Seuls les formulaires remplis **intégralement** et signés selon ReSP seront acceptés. Toutes les indications sont traitées sous forme confidentielle. Mercedes-Benz Suisse SA se réserve le droit de vérifier les indications et, en cas d'infraction à ces règles, de refuser le soutien. La validité de cette confirmation est de 6 mois à compter de sa date d'émission et est valable pour un seul véhicule.